Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE BATOURI

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION AND LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

KADEY DIVISION

BATOURI'S COUNCIL

INTERNAL CONTRACT AWARD COMMISSION

ADDITIF N 003/A/SIGAMP/CIPM/C-BRI/2026 PORTANT MODIFICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE DAO N 010 /AONO/RE/DK/SIGAMP/C-BRI/CIPM/2026 DU 22 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE 2026

Le Maire de la commune de Batouri, Maitre Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises désireuses de soumissionner a appel d'offre national restreinte suscité, que le DAO a été modifié suite à la correspondance de l'ARMP N 0184/I/ARMP/CRRMPE/CCR/CSPE/MTN/26 du 04 novembre 2026 relatif à l'insertion de certaines irrégularités relevées dans ledit DAO (art 86 (1) du code des marchés publics) il s'agit de :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N 010 /AONR/RE/DK/SIGAMP/C-BRI/CIPM/2026 DU 22 OCTOBRE 2026, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 6 MINI RESEAU D'AEP SOLAIRE AVEC RESERVOIR EN BETON ARME DE 7 ,5 M3 DANS LES LOCALITES DE DIMAKO, MONGO NAM, BANDONGOUE (lot 1) et TRYPANO SOLEIL LEVANT, TRYPANO BOKASSA BELITA II (lot 2), DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

ARTICLE 03 : ALLOTISSEMENT

-AU LIEU DE :

…en lot unique …

-LIRE PLUTOT :

… deux (02) lots :

Lot 1 :Dimako, Mongo Nam, Bandongoue et

Lot 2 : Trypano Soleil Levant, Trypano Bokassa, Belita II.

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

ARTICLE 09 : CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

-AJOUTER LA PRECISION : **Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.**

Ledit cautionnement devra être timbré avec la mention manuscrite de l'Etablissement financier émetteur de la caution de soumission et accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). En cas de chèque de

banque ou de chèque certifié, produit en lieu et place d'un cautionnement, celui-ci doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Maitre d'Ouvrage. Ledit chèque doit être transmis à la CDEC par l'établissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrable avant la date d'ouverture des plis.

-ARTICLE 14 : OUVERTURE DES PLIS

- AU LIEU DE :

Ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu, **le 24 NOV-2026 A 11H**

- LIRE PLUSTOT :

Ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu, **le 25 novembre 2026 A 11H**

-ARCTICLE 15 : CRITERES D'EVALUATION

15.1 Critères éliminatoires

Ajouter : l'Absence de **l'attestation de catégorisation, récépissé de dépôt,** ou de la décision (C, D).

NB : l'Attestation **de catégorisation permet de justifier dans la grille d'évaluation les moyens logistiques, le personnel et les références de l'entreprise.**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO)

DOSSIER ADMINISTRATF

Ajouter : -Attestation d'Immatriculation ;

- Copie certifiée par les services du MINMAP l'Attestation de Catégorisation ou la décision rendant publique sa classification ;
- Le récépissé de la CDEC.

Ampliations :
-MINMAP/Kadey ;
-ARMP/Est ;
-P/CIPM/Bri ;
-Archive/chrono

fait à Batouri, le 16 NOV 2026

Le Maire
Autorité Compétente

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REGION DE L'EST
COMMUNE DE BATOURI
Le Maire

Abdoussa Alhadji Alioum D'Abdou
Administrateur Civil Principal
Executive MPA

Scanné avec CamScanner

Scanned with CamScanner